

Le CMJ, c'est s'impliquer dans sa ville



Et si c'était toi ?

Tu as des idées pour améliorer la vie dans ta commune ? Tu as envie de participer à des projets, de rencontrer d'autres jeunes et de donner ton avis ?

En devenant élu du CMJ, tu pourras représenter les jeunes de ton école, partager tes idées et agir pour ta commune.

Alors, pourquoi pas toi ? Présente ta candidature et rejoins le CMJ !

Consulte le projet
pédagogique du Conseil
Municipal des Jeunes →



Plus d'infos, sur le site
internet de la ville
www.beaufortenanjou.fr →



Comment fonctionne le CMJ ?

Le CMJ est divisé en deux entités :

-Le Conseil Municipal des Jeunes Écoles (CMJE).

-Le Conseil Municipal des Jeunes Collège (CMJC).

Pour être conseiller ou conseillère il faut : soit être résidant à Beaufort-en-Anjou, soit avoir ses parents inscrits sur les listes électorales ou être contribuables à Beaufort-en-Anjou. Il faut aussi être scolarisé dans une des 3 écoles de Beaufort-en-Anjou.

Ils se réunissent environ une fois par mois, le mercredi de 17h à 18h30, sauf pendant les vacances scolaires. Certaines actions auront lieu pendant les vacances.



**CMJ École de
Beaufort en Anjou**

Election en CM1 pour 2 ans
6 élu.e.s par écoles.
18 sièges

**CMJ Collège de
Beaufort en Anjou**

Election à partir de la 5ème
pour minimum 2 ans.
Pour les résidents de
Beaufort en Anjou.
12 sièges

Comment fonctionnent les élections ?

L'accord parental est nécessaire, pour que l'enfant devienne Conseiller Municipal du CMJ et participe aux réunions.

Les élections partielles auront lieu le mardi 13 octobre 2026, pendant le temps scolaire des 3 écoles de Beaufort-en-Anjou.

La proclamation des résultats se fera dans le cadre scolaire. Une rencontre avec les parents sera fixée à l'issue d'une réunion du CMJ.

Comment candidater ?

Nous vous remercions de bien vouloir **retourner ce document complété, à l'enseignant de votre enfant pour le mardi 22 septembre 2026 dernier délai.**

Ta campagne électorale devra être réalisée **SUR UN FORMAT A4** (recto).

© Ville de Beaufort-en-Anjou / Ne pas jeter sur la voie publique

ÉLECTION DU CMJ ÉCOLES ET SI TU PARTICIPAIS AVEC NOUS À LA VIE DE TA VILLE ?

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES
UN CONCENTRÉ DE CITOYENNETÉ



Notre année au CMJ 2025-2026 : Cette année, nous avons mené plusieurs actions pour les jeunes de Beaufort-en-Anjou. Nous avons lancé le travail sur des solutions pour mieux gérer la présence des pigeons en ville, en rencontrant des professionnels et en formulant des propositions. Nous avons aussi organisé une rencontre inter-écoles autour de jeux et de moments de partage. Nous avons mené une réflexion sur le handicap afin de mieux comprendre les différences et d'imaginer des actions de sensibilisation. Comme les élus adultes, nous avons représenté les jeunes lors des cérémonies officielles de la commune. Ces actions montrent que nous pouvons transformer nos idées en projets et participer à la vie de notre commune.

1-DÉCLARE-TOI CANDIDAT

EN COMPLÉTANT TON « ACTE DE CANDIDATURE »

2-FAIS SIGNER À TES PARENTS L'AUTORISATION PARENTALE

3-DÉPOSE TON DOSSIER

AVANT LE 22/09 AUPRÈS DE TON ENSEIGNANT(E)



Tu as des questions ?
06 71 78 26 18

JE ME DÉCLARE CANDIDAT

à l'élection du
Conseil Municipal
de Jeunes
Écoles (CMJE)
de la ville de
Beaufort en Anjou
pour l'année 2026



Je dépose mon acte de candidature

Mon nom :

Mon prénom :

Mon école :

Ma classe : CM1.....

Mon adresse :

49250 BEAUFORT-EN-ANJOU

Le numéro de téléphone
de tes responsables légaux :

Responsable légal 1 (portable) :

Responsable légal 2 (portable) :

Adresse mail d'un responsable légal :
(pour l'envoi des convocations)

.....@.....

Date : 2026.

Ta signature
en tant que candidat →

Autorisation parentale

Je soussigné(e) :

Responsable légal de l'enfant :

Autorise mon fils/ma fille à être candidat ou candidate à l'élection du
Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) 2026.

J'autorise l'affichage de la campagne électorale de mon enfant devant
les mairies de Beaufort-en-Anjou pendant la période des élections du
Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).

En cas d'élection, je l'autorise à participer à toutes les actions du Conseil
municipal des jeunes.

J'autorise la Ville de Beaufort-en-Anjou à diffuser, dans ses différents
supports de communication, des photographies sur lesquelles mon
enfant apparaît dans le cadre de ses activités du CMJ.

Cela concerne les supports papiers, le site internet et les réseaux
sociaux.

J'autorise l'enregistrement de mes données personnelles de mon
enfant dans un fichier informatique afin qu'il soit informé des activités,
des réunions et tout lien qui entre dans son rôle de Conseiller Municipal
des Jeunes.

Conformément aux dispositions de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée,
relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez à tout
moment exercer votre droit d'opposition à l'utilisation de vos données
personnelles pour les finalités définies ci-dessus.

J'autorise le responsable du CMJ à prendre, le cas échéant, toutes
mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale, y
compris une anesthésie) rendues nécessaires, pour notre enfant :

Date :

..... 2026

Signature d'un
responsable légal :